

LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 5

Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 11 Octobre à 10h

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Océanne AUDEBERT, Nicole BEAU, Mrs Maxime DEBENEST, Aurélien DENIS, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Mmes Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mrs Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Mrs Charlie DALGLEISH et Dan LAFOSSE.

Pouvoir : Mr Charlie DALGLEISH à Mr Jean-Philippe TOULAT.

Mr Dan LAFOSSE à Mr Marcel PENY.

Le procès verbal de la séance du 06 Septembre 2014 a été envoyé par mail aux conseillers et a été approuvé à l'unanimité.

I. Tarifs de la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes restent inchangés. Si ce n'est que chaque association de la commune pourra louer gracieusement, une fois par an, la salle des fêtes pour une manifestation sans l'utilisation des cuisines (sous condition d'un chèque de 50€ de caution, rendu si le nettoyage est fait correctement).

II. Voirie

a. L'élagage

En l'absence d'obligation spécifique sur la réglementation de l'élagage, le conseil municipal donne son accord à la commission voirie, pour que les travaux de broyeur rotor à marteau (45€/heure) soit fait par l'entreprise Gaboriau de Châtain. Un crédit de 170h leur a été attribué à cette entreprise. Les branches ne resteront pas sur les bords des routes pendant plusieurs jours car ce sont deux tracteurs qui se suivent. L'entreprise Moreau de Champagné-le- Sec fera les travaux de lamier (58€/heure).

b. Chemins de la LGV

L'entreprise Charrier (mandatée par COSEA) a réhabilité le chemin des Petites Boignes ainsi que celui du pont de Chez Foucher à la Cabane des chasseurs. La fin du chemin est prévue en novembre.

c. Terrain de la Commune de Couhé

La convention entre la Commune de Couhé et Brux a été signée. Cette convention a pour but la mise à disposition par la commune de Couhé d'une carrière à Chez Foucher afin de stocker des cailloux du chemin d'accès à la LGV qui va être remis en terre cultivable.

d. Travaux de l'entreprise Eco-Patcher

Les travaux de voirie par l'entreprise Eco-Patcher ont commencé semaine n° 41 sur la route de Brux-Chessé. Les travaux du village du Bouquet seront prochainement repris par le SIMER.

III. Affaire Mr PANAU c/Commune de Brux (Recours contre le PLU)

Sous l'ancienne mandature, la carte communale a été revue pour la réalisation des résidences sénior (terrain derrière la ferme Alden). Pour réaliser le village aéronautique les services de l'Etat nous ont obligés à faire un Plan Local d'Urbanisation. Un PLU accéléré de 18 mois a été fait, car la carte communale était récente et est aujourd'hui applicable.

Mr PANAU conteste le PLU, il aurait été fait trop vite, sans concertation, les espèces végétales et animales n'auraient pas été toutes répertoriées. Il demande donc l'annulation du PLU, condamnant par la même la réalisation du village aéronautique et réclame à la commune 3 000€.

Le conseil décide de faire appel à une assistance juridique pour rédiger un mémoire afin de défendre la commune devant le Tribunal Administratif.

IV. Dotation Solidarité de la Communauté de Commune

Le conseil accepte la dotation de solidarité rurale de la Communauté de Commune de Couhé pour 2 769€.

V. Cimetière

Le plan du cimetière va être mis sous forme informatique (Mme Gaborit a suivi une formation afin de procéder à l'enregistrement de chaque tombe). Des membres de la commission vérifieront régulièrement la compatibilité entre la saisie et le cimetière afin d'éviter au maximum les erreurs.

Les grandes parties du cimetière seront nommées de la façon suivante : A pour le très vieux... D pour le plus récent.

L'achat d'une concession perpétuelle est toujours possible.

Un nouveau règlement intérieur va être rédigé afin d'interdire les plantations à racines, respecter le type de monuments (ex : calcaire pour le très vieux cimetière...)).

Une réflexion est menée pour créer une association qui entretiendrait les tombes abandonnées et celles dont les familles très éloignées le demandent.

VI. Pour informations :

a. RP Globale : éoliennes

Le dossier sera déposé le 1^{er} décembre par RP Global. Il faut 6 mois pour instruire le permis de construire et 1 an pour le permis d'exploiter. Début des travaux juin 2016 et mise en service juin 2017. La population sera informée par la Gazette, le site internet, une exposition en novembre (la date sera précisé sur la prochaine Gazette et le site internet).

b. Habitat 86 – Lotissement

Rencontre avec le directeur d'habitat 86. La commune n'a toujours pas de retour du dossier par les Bâtiments de France.

c. Matériel bureautique

La mairie a quelques problèmes avec le photocopieur, nous dépassons notamment le nombre de copies autorisé par le contrat. Un envoi de la Gazette par mail serait judicieux. (Cf. coupon)

d. Bus

Le projet du bus est toujours en cours, la visite d'un bus similaire sur Limoges sera prochainement prévue.

Suite à quelques réclamations le trajet du bus sera réaménagé à partir de la rentrée de novembre 2014. (les points de ramassage des villages de Villiers, Chez Jamet et Lapiteau seront les mêmes que l'année dernière).

Une réflexion sur des abris communaux est prévue.

Fin de réunion à 13h

La prochaine réunion de conseil sera le samedi 8 novembre à 10h.



INFORMATION :

Suite à quelques heures de travail par Nicole, le site internet de la commune a fait « peau neuve ». N'hésitez pas à le découvrir ou redécouvrir. (Fonction agenda, galerie photos...) www.bruix.fr



Le Mot du Maire



La commune a perçu 3 000 € de moins en dotation forfaitaire de l'Etat et percevra environ 7 500 € de moins en 2015 ; 7 500 € + 7 500 € de moins en 2016 et 3 fois moins en 2017 soit en trois ans environ 45 000 € de recettes en moins seulement en partie compensée par d'autres petites dotations (dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation...) avec ensuite dans le meilleur des cas environ – 25 000 € par an.

Il nous faut donc des recettes supplémentaires pour espérer conserver des moyens pour maintenir notre école et notre fonctionnement (création d'un lotissement, du village aéronautique, d'un parc éolien...) et ce n'est pas l'appel de la commune devant le Tribunal Administratif qui va permettre de faire progresser le dossier du village aéronautique.

La nouvelle organisation scolaire mise en place depuis 1 an déjà génère des heures de travail en plus pour nos agents avec un coût important d'heures complémentaires. Suite à la remarque de parents par rapport au remplacement à la garderie par un cantonnier et de cette modification du temps de travail ; nous allons réorganiser le travail de nos agents pour que ce soit du personnel qualifié pour ce travail qui effectue les remplacements à l'école dans les limites du possible.

Quelques brèves :

- ✓ Fête de la commune
Le vendredi 3 octobre les associations et les membres du conseil municipal ont tiré un bilan de la dernière fête de la commune au défilé de chars certes bien arrosé mais qui a aussi solidarisé les participants en une fête bien réussie.
Quelques pistes pour 2015 avec une possibilité en animation l'après-midi d'un inter-hameau, d'un concours de sketches... libres cours à votre imagination ; le concours photo pourrait être avec un thème sur la vie associative à BRUX avant le 21^{ème} siècle.
Enfin toutes les bonnes idées seront les bienvenues.
- ✓ Chorale à l'église organisée par le musée-Expo
Un moment de fraîcheur où malheureusement les personnes extérieures étaient plus nombreuses que celles de la commune. Quel régal pourtant qu'un chœur d'enfant dans notre église ; on avait vraiment l'impression de n'être pas loin du « paradis » !
- ✓ Le Terrain du futur parc aéronautique va être ré-engazonné par la communauté de communes.

Pour votre geste éco citoyen : coupon réponse à donner à la mairie pour les personnes qui souhaitent recevoir la Gazette Brucéenne par mail et de ce fait ne la recevrons plus la version papier dans leur boîte aux lettres.

Coupon réponse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :



A NOTER :

Samedi 25 Octobre 2014 20:30 **Super Loto de L'APE** (Salle des fêtes de Chaunay)

Dimanche 02 Novembre 2014 15:00 **Match de Foot (BRUX as / PRESSAC 2)** (Stade de Brux)

Samedi 08 Novembre 2014 18:00 **Vernissage du Musée Expo**

Mardi 11 Novembre 2014 11:00 **Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18** (Monument aux morts)

Dimanche 16 Novembre 2014 14:00 **Après-midi Jeux de Société du Comité des fêtes + Diaporama de la fête de la commune** (Salle des fêtes)

Dimanche 23 Novembre 2014 10 :00 à 18 :00 **Marché des arts du Musée Expo** (Peintres, sculpteurs, artisans d'art)

Dimanche 23 Novembre 2014 15:00 **Match de Foot (BRUX as / ST SAVIOL 2)** (Stade de Brux)

Dimanche 30 Novembre 2014 12:00 **Repas "Farci Poitevin" du Comité des fêtes** (Salle des fêtes)

INVITATION

L'association pour le développement culturel et l'animation du **Musée-Expo de Brux** et Danielle Hillairet, la présidente, ont le plaisir de vous convier au **Vernissage**



le Samedi 8 novembre 2014 à partir de 18 h 00

En présence des artistes :

- **Pierre BASTARD, peintre**
- **Michel BEJAUD, peintre et sculpteur**
- **Régis BIEHL, sculpteur**
- **Anne-Marie BRIS, peintre et créatrice d'émaux**
- **Christian GRAVOUIL, photographe**
- **Marie-Josée LATHIERE, peintre**
- **Héliette WZGARDA, peintre**



Animation musicale avec Apolline, Rayan, Vianney....

L'exposition est ouverte

du samedi 8 novembre au dimanche 21 décembre 2014

Les samedis-dimanches de 14 h 30 à 18 h et sur RDV : ☎ **05-49-59-02-92**

dh.museexpo@wanadoo.fr

Musée-Expo de Brux, place de l'Eglise - 86510 Brux



EXPOSITION GUERRE 1914-1918

L'exposition rendant hommage aux Soldats de Brux, "Morts pour La France", ainsi qu'aux soldats des familles du Groupe de Généalogie sera installée dans la grande salle de réunion à partir du 11 novembre jusqu'au 18 Novembre.

Merci de prendre contact au 05.49.59.23.04 ou au 06.34.72.08.37